

SEANCE DU 1er DECEMBRE 2021

Le 1^{er} Décembre 2021, à 19 heures 30, le Conseil municipal de la commune de Polminhac, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire.

Est adopté à 13 voix Pour et 1 Abstention la proposition de soumettre au titre de la DETR 2022 une demande de subvention pour la réhabilitation du Presbytère en logements à destination des personnes âgées. Le montant de l'opération s'élève à 560 786,60 € HT.

Le conseil adopte à l'unanimité la décision de la SNCF de condamner définitivement le passage à niveau du Pouget ; sachant que celui-ci n'était plus utilisé puisque desservant une propriété privée.